



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Zones de non-droit liées au trafic de drogue

Question écrite n° 39331

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'intérieur sur la lutte menée contre les zones de non-droit liées à la consommation de drogue à Paris. Le 6 mai 2021, M. le ministre déclarait que la « lutte contre le trafic de stupéfiants s'apparent[ait] à une guerre ». Or à Paris, le quartier de Stalingrad est en proie à une violence et une insécurité inouïes, dues à la consommation de *crack*. Depuis le démantèlement d'un camp de toxicomanes à la porte de la Chapelle, les consommateurs de *crack*, qu'il s'agisse de migrants ou de Français dont la plupart ne possèdent plus de papiers, ont envahi le quartier. Viols de femmes filmés, prostitution, consommation de *crack* à proximité des aires de jeux pour enfants, agressions : tant de faits dramatiques sont devenus le quotidien des habitants de ces quartiers. Si les forces de l'ordre tentent de faire évacuer les lieux depuis près d'une semaine, pour regrouper les personnes droguées au jardin d'Éole adjacent, l'insécurité demeure prégnante et les habitants du quartier continuent de vivre dans la peur. Cette solution temporaire apparaît inefficace pour bannir de façon définitive les consommateurs de la zone ; pire encore : elle ne prévient pas la formation d'une nouvelle colline du *crack* potentielle, à l'image de celle qui s'était constituée en 2019. Elle lui demande quelles solutions il compte mettre en œuvre pour lutter efficacement contre ces zones de non-droit, où sont atteints des sommets dramatiques de violence.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39331

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2021](#), page 4497

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)